

COMMUNIQUÉ

— ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE —

Valence • 10 et 11 décembre 2009

L'excellence des formations en villes moyennes doit être reconnue et labellisée !

Les États généraux de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui se tiendront à Valence les 10 et 11 décembre prochain seront l'occasion de débattre et d'échanger sur les défis à relever et les stratégies à développer pour conforter les sites d'enseignement supérieur de proximité. **À l'évidence, l'excellence n'est pas question de taille. La politique nationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche doit reconnaître et conforter l'excellence des sites de proximité, et, pourquoi pas, les labelliser.**

C'est pourquoi la FMVM est partenaire de cette **manifestation consacrée à la problématique de l'excellence scientifique et de la proximité pédagogique, défi majeur pour les territoires.** Les villes moyennes et leurs intercommunalités constituent sans aucun doute un facteur dynamique incontournable dans la logique de compétitivité et d'excellence qui prime désormais en matière d'aménagement du territoire. L'exemple de l'enseignement supérieur est particulièrement révélateur. Ainsi :

- D'une part, les villes moyennes et leurs communautés se positionnent souvent sur une offre spécifique. Les trois universités technologiques du territoire français, de nombreuses écoles d'ingénieurs ainsi que la majorité des « prépas intégrées » se situent dans des villes moyennes. Ces villes concentrent, par ailleurs, 24 % des BTS et 30 % des IUT.
- D'autre part, les sites de proximité sont plus performants que les grandes universités dans le domaine de l'encadrement, de l'insertion professionnelle, de la qualité de la vie étudiante, des relations avec le tissu économique.
- Enfin, les villes moyennes et leurs intercommunalités constituent aussi un laboratoire des modes d'organisation des acteurs locaux par des effets de proximité.

Les élus des villes moyennes et de leurs intercommunalités sont soucieux de continuer à garantir l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur, y compris aux formations de troisième cycle, et à développer l'excellence autour de niches et de filières spécialisées, gage d'insertion professionnelle pour les jeunes diplômés. La spécialisation est incontournable pour que les villes moyennes et leur tissu de PME-PMI soient en mesure de participer à la compétition internationale. Conscients depuis fort longtemps de la nécessité de rapprocher la formation supérieure de l'emploi, les maires des villes moyennes œuvrent en faveur d'un lien fort entre formations et tissu économique local.

L'offre d'enseignement supérieur est un atout, elle ouvre des perspectives de développement économique importantes, renforce l'attractivité pour les entreprises et les habitants, et représente une opportunité de dynamisation des villes par une population jeune constamment renouvelée.

Or, l'esprit de la loi LRU, le renforcement des pôles nationaux et internationaux labellisés, l'absence de reconnaissance des antennes universitaires délocalisées malgré leur maillage sur tout le territoire, soulèvent des inquiétudes fortes et légitimes des élus locaux.

<http://etats-generaux-esr.valence.fr>

La Fédération des Maires des Villes Moyennes

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui près de 200 adhérents.

FMVM
5, rue Jean-Bart
75006 Paris – France

Contacts :

Nicole Gibourdel, déléguée générale
Sophie Dortes, chargée d'études

Tél. : +33 1 45 44 99 61
Fax : +33 1 45 44 24 50
fmvm@villesmoyennes.asso.fr
www.villesmoyennes.asso.fr